Comité plénier

Réunion ordinaire

Procès-verbal

le lundi 15 janvier 2024
19 h 00

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie M. Philippe Allain (à distance) Mad. Albertine Savoie M. Denis Doiron (à distance) M. Eymard Savoie M. Michael Comeau
AUTRES	M. Jeannot Doiron, directeur général et greffier municipal

---

1. Ouverture de la séance

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion ordinaire du comité plénier à 19h00.

2. Relevé des présences

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par M. Philippe Allain
Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que l'ordre du jour de la réunion ordinaire du comité plénier du 15 janvier 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Déclaration de conflit d'intérêt.

Aucune déclaration.

5. Lecture et adoption des procès-verbaux.

5.1 Procès-verbal du 18 décembre 2023.

Proposé par Mad. Albertine Savoie
Appuyé par M. Eymard Savoie

Que le procès-verbal du 18 décembre 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

5.2 Suivi des procès-verbaux

6. Recommandations émanant de l'administration

6.1 Évaluation de la correspondance : Descente de bateau, demande de don pour la comédie musicale et l'achat d'un autobus pour l'atelier Beausoleil.

Descente de bateau
Le directeur général a présenté un résumé de tout le travail qui a été effectué sur le dossier de l'aménagement d'une descente de bateau à l'ile-aux-foins.

Les membres du conseil aimeraient évaluer s'il y a des possibilités d'aménager une descente de bateau juste avant le pont sur la rue Joseph. Le directeur général va demander l'expertise de l'équipe Valorès pour recevoir des recommandations, puisqu'il a des problèmes majeurs d'érosion sur l'ile-aux-foins.

Comédie musicale
Que le comité plénier recommande au conseil municipal de faire un don d'une valeur de 4 000 $ pour appuyer la réalisation d'une comédie musicale à Neguac.

Achat d'un autobus atelier Beausoleil
Que le comité plénier recommande au conseil municipal de faire un don d'une valeur de 1,000.00$ pour aider l'atelier Beausoleil à faire l'achat d'un autobus.

6.2 Présentation du DG d'un suivi de la réunion d'administration du 9 janvier 2024.

Le directeur général a présenté au conseil un rapport des réunions des différents comités. Il a indiqué que certaines politiques et procédures seront développées dans les prochaines semaines et que le conseil aura l'opportunité d'en prendre connaissance.

6.3 Dossier ressources humaines.

Proposé par M. Eymard Savoie
Appuyé par Mad. Albertine Savoie

De se constituer en comité à huis clos, à 20h24.

ADOPTÉ

Proposé par Mad. Albertine Savoie
Appuyé par M. Michael Comeau

De revenir en réunion ordinaire à 21h46.

ADOPTÉ

7. Ajournement

L'ordre du jour étant épuisé, M. Eymard Savoie, propose l'ajournement à 21h46.

Le procès-verbal du 15 janvier 2024 a été révisé et adopté par le conseil municipal le 19 février 2024.

Mad. Jessica Robichaud MacKnight, greffière suppléante	M. Georges R. Savoie, maire